



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Bilan du mouvement 2012 des enseignants du 1^{er} degré

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Division des
personnels de
l'enseignement
primaire

Affaire suivie par
Laure NICOL
Téléphone
02 62 48 12 30
Fax
02 62 48 12 31
Courriel
Mouvement1d
@ac-reunion.fr

24, Avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex9
Ile de La Réunion

Site internet
www.ac-reunion.fr

Mouvement interdépartemental informatisé

	Intégrés	Sortants
2012	88 sur 726 demandes	65 sur 96 demandes
2011	57 sur 788 demandes	57 sur 70 demandes
2010	66 sur 726 demandes	63 sur 71 demandes

Mouvement interdépartemental complémentaire (ineat-exeat directs non compensés) :

Bilan des exeat non compensés

	Exeat sollicités pour rapprochement de conjoints	Exeat réalisés pour rapprochement de conjoints	Exeat sollicités pour autres motifs	Exeat réalisés pour autres motifs	Total d'exeat réalisés
2012	7	2	4	1	3
2011	8	4	2	1	5
2010	2	1	4	1	2

Bilan des inéat non compensés

	Inéat sollicités pour rapprochement de conjoints	Inéat réalisés pour rapprochement de conjoints	Inéat sollicités pour autres motifs	Inéat réalisés pour autres motifs	Total d'inéat réalisés
2012	32	8	68	9	17
2011	37	29	97	32	61
2010	28	7	96	9	16

Les inéat réalisés pour autres motifs correspondent à des situations médicales ou sociales, graves avérées (6 inéat réalisés) et à des enseignants psychologues scolaires (3 inéat réalisés).

Mouvement départemental, phase principale et phase d'ajustement :

Mouvement 2012 :

Participants au mouvement départemental : 1924 dont 175 mesures de carte scolaire	Participants n'ayant pas obtenu de mutation (conservent leur poste à TPD) : 902 (46.9%)		
	Participants mutés : 1022 (53.1%)	phase principale :	à TPD : 691
		804 (78.7%)	à PRO : 113
		phase d'ajustement :	à TPD : 2
	218 (21.3%)	à PRO : 216	

- 67.8 % des personnels mutés l'ont été à titre définitif
- 24 directeurs d'école sont nommés à titre provisoire

Mouvement 2011 :

Participants au mouvement départemental : 1963 Dont 156 mesures de cartes scolaires	Participants n'ayant pas obtenu de mutation (conservent leur poste à TPD) : 733		
	Participants mutés : 1230 (62.6%)	phase principale :	à TPD : 921
		1059 (86%)	à PRO : 138 (obtention d'un poste demandé sans la spécialité requise)
		phase d'ajustement : 168 (14%)	à TPD : 6 (2ème mouvement des directeurs)
		à PRO : 162	

75% des personnels mutés l'ont été à titre définitif

Mouvement 2010 :

Participants au mouvement départemental : 2222 Dont 120 mesures de cartes scolaires	Participants n'ayant pas obtenu de mutation (conservent leur poste à TPD) : 623		
	Participants mutés : 1599 (72%)	phase principale : 1344 (84%)	à TPD : 1275
			à PRO : 69 (obtention d'un poste demandé sans la spécialité requise)
		phase d'ajustement : 255 (16%)	à TPD : 5 (2ème mouvement des directeurs)
		à PRO : 250	

80% des personnels mutés l'ont été à titre définitif

Postes vacants lors des campagnes du mouvement :

Années	Nb total de postes offerts au mouvement	Dont	
		Nb de postes fractionnés	Nb de postes à profil
2012	686*	39	34
2011	833	38	35
2010	952	246	34

* 686 postes vacants dont 109 postes bloqués pour les PES et 39 postes bloqués pour les stagiaires CAPA SH.

Postes de titulaires de secteurs vacants lors de campagne du mouvement :

Les postes de titulaires de secteur permettent une affectation à titre définitif dans une circonscription ciblée. Le service de chaque enseignant titulaire de secteur est composé de diverses fractions de postes de toute nature qui ne sont connues qu'après le mouvement principal ou qui n'ont pas pu être couplées avant. Il s'agit principalement des rompus de temps partiels, des décharges diverses, voire de postes devenus vacants après le mouvement principal. Les couplages sont proposés par l'IEN de circonscription, en concertation avec les intéressés. L'affectation à titre définitif sur ces postes de titulaires de secteur apporte une sécurité et une stabilité aux enseignants qui n'auront plus obligation de participer au mouvement tous les ans.

Nb emplois offerts à la phase principale mouvement	26
Affectations à titre définitif lors de la phase principale	24
Affectation à titre provisoire lors de la phase d'ajustement	2

Mouvement des directeurs adjoints chargés de SEGPA :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :	Directeurs de l'académie : 6
	Directeurs d'autres académies voulant intégrer : 10
	Stagiaires DDEEAS 2009-2010 : 3
NOMBRE DE PERSONNELS MUTES :	Directeurs de l'académie : 4
	Directeur d'une autre académie : 2
	Stagiaires DDEEAS 2009-2010 : 3
NOMBRE DE FAISANT FONCTION : 0	

Affectation des professeurs des écoles stagiaires (PES) :

Effectifs :

- 102 sur listes principales session 2012
- 1 bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- 15 sur listes complémentaires session 2012
- 1 reçu à la session 2009
- 1 reçu à la session 2011
- 3 en prolongations de stage
- 4 en renouvellements de stage

Tous les candidats admis aux concours de professeur des écoles 2012 sur liste principale ont été invités par courrier à classer les 22 circonscriptions par ordre de préférence. Une saisie en ligne leur a été ouverte du 20 juin au 25 juin 2012.

L'attribution de la circonscription d'affectation s'est faite en fonction du rang de classement aux différents concours, dans le respect des proportions résultant de l'arrêté fixant le nombre et la répartition des postes offerts aux différents concours et des vœux exprimés.

La ventilation des postes de PES entre les différentes circonscriptions résulte de la prise en compte de deux critères : le potentiel de PEMF et de MAT et les besoins en remplacements des 2 dernières années. Il en résulte une répartition de 4 à 9 PES par circonscription.

55 % des PES ont obtenu leur vœu n°1 ;

16 % des PES ont obtenu leur vœu n°2 ;

19 % des PES ont obtenu leur vœu n°3, 4, 5

10% des PES ont obtenu leur vœu n°6 et plus

Le PES ayant le plus faible barème a obtenu son 19^{ème} vœu sur 22 exprimés.

L'école d'affectation a été communiquée aux PES le 04 juillet 2012.

Les candidats recrutés sur liste complémentaire ont été affectés en majorité sur les 15 postes créés en juillet 2012.

Etat de l'occupation des postes spécialisés en 2012/2013

Option du CAPA SH ou diplômes	Nbre de postes implantés	Nbre d'enseignants en poste	Titulaires du poste	Non titulaires du poste	% poste non tenus par des enseignants spécialisés
A	6	6	4	2	66.66%
B	1	1	1	0	100%
C	26	26	12	14	46.15%
D	194	194	106	88	54.63%
E	116	116	98	18	84.48%
F	148	148	115	33	77.70%
G	73	73	58	15	79.45%
Directeur adjoint chargé de SEGPA	25	25	25	0	100%
Psychologue scolaire	57	57	57	0	100%